

BUREAU EXECUTIF

PROCES-VERBAL N°3 DU 29 SEPTEMBRE 2009

SAISON 2009/2010

Présents :

Serge DELOUTRE, Président

André GLAIVE, Pierre JEANROT, Jean-Paul ALORO, Maurice BOISSEAU (conférence téléphonique), Valérie DELOUTRE (conférence téléphonique), Virginie MOINEAU (conférence téléphonique), David QUINTIN

Assistent :

Robert FLANDIN, Hervé GOLFETTO, Chantal MAUVOIS, Jean-Marie SCHMITT

1. INFORMATIONS

1.1 CEV

Ligue des Champions : difficultés pour trouver une télévision qui retransmette les matchs des clubs

Ligue Européenne Féminine : la France sera invitée en 2010

Rencontre avec le Président de la CEV, André MEYER : il doit venir en France afin de rencontrer le Bureau Exécutif et la Secrétaire d'Etat aux Sports et affirmer tout l'intérêt à organiser des compétitions européennes en France.

Dates proposées : le 5 ou 6 ou 10 Novembre soit le 17 Décembre 2009.

Commentaires du Président DELOUTRE sur :

- Championnat d'Europe Masculin : une Equipe de France remarquable tant par le comportement, la qualité des joueurs et le résultat obtenu,
- Championnat d'Europe Féminin : un staff sensible et efficace qui mérite d'être encouragé.

1.2 Information faite par la Secrétariat d'Etat aux Sports

Le nombre d'agents susceptibles d'exercer des missions de Conseillers Techniques Sportifs sera, progressivement, ramené à 40, pour la FFVB, au terme de la présente olympiade.

La FFVB doit s'engager à confier aux CTS des missions de développement de la pratique du Volley-Ball dans les zones urbaines sensibles.

1.3 TV

La LNV fait part de la décision de SPORT+ de ne pas produire les images télévision pour les Coupes d'Europe.

Date de rédaction : 12/10/2009
Date d'approbation : Adopté par le CDF N°2 des 16 et 17 octobre 2009
Date de diffusion : 29/10/2009
Auteur : Maurice BOISSEAU

Une solution est trouvée avec MA CHAÎNE SPORT. Un montage financier LNV + FFVB (reconduction de la somme de 10 000 euros allouée en 2009) + clubs.

Le CNOSF étudie la création d'une chaîne TV pour les sports les moins médiatisés. La FFVB participera au groupe de travail.

Le Bureau Exécutif mandate le Président de la LNV pour être l'interlocuteur TV pour les Coupes d'Europe.

1.4 Equipementier

Contrat ASICS : résiliation du contrat confirmée à partir du 1^{er} Janvier 2010.

Pour le moment, les équipementiers approchés ont refusé de sponsoriser la FFVB (EREA, CHAMPION, ADIDAS). Si la FFVB ne trouve pas de partenaire, il conviendra de prévoir 130 K€ dans le budget 2010.

1.5 Primes des joueurs

Les engagements pris sur le montant des primes pour les joueurs et le staff par l'équipe précédente seront honorés. Un moratoire pour le versement des primes sera présenté aux joueurs pour accord. Les versements seront échelonnés d'Octobre 2009 à Mai 2010 au plus tard.

1.6 Réflexions

World Series Beach Volley : Il est important qu'une telle manifestation soit maintenue sur le territoire car, il est nécessaire d'avoir une vitrine.

Formation des Féminines : Elle commence trop tard.

CFC : Obligation ou non en Ligue A masculine ? Nécessité d'un document commun FFVB/LNV.

1.7 Séminaire de Beach Volley

Mise en place d'un séminaire de Beach Volley le 31 Octobre au siège de la FFVB.

2. ADOPTION DES PV/DECISIONS

2.1 Adoption des PV

Adoption du PV de la Commission Mixte CFCP du 03 Septembre 2009 avec modification : au lieu de « décident de nommer », « proposent de nommer » André GLAIVE Président de la Commission Mixte CFCP pour la saison 2009/2010.

Adoption du PV de la commission Mixte CFCP du 16 Juin 2009 à l'exception de la sanction proposée : relégation dans la division inférieure.

Adoption du PV n°1 du 10 Septembre 2009 de la CCS.

Adoption du PV N°1 du 11 Septembre 2009 de la CCSR.

2.2 Représentants FFVB à la CMN FFSU/FFVB

Le Bureau Exécutif acte les représentants de la FFVB à la Commission mixte FFSU.

André GLAIVE (élu), Jean-Marie SCHMITT (DTN), Pierre LABORIE (responsable de la formation), Christophe VICTOR (responsable Beach), Jacques DEMISELLE (Membre de la CCA).

2.3 Finales Coupe de France

Finale féminine : 27 Mars 2010 à Paris Coubertin
Finale masculine : 3 Avril 2010 à Lyon Gerland

2.4 Finances : engagements de dépense

Monsieur Pierre JEANROT est le seul habilité aux engagements de dépenses supérieures à 1 000 euros. Il travaille en relation avec le Trésorier Général, le Président de la Commission Centrale Financière ainsi que la Directrice Administrative et Financière.

Madame Chantal MAUVOIS est habilitée aux engagements de dépenses inférieures ou égales à 1 000 euros.

2.5 Intervention d'arbitres anglais dans les championnats LNV (préparation Londres 2012)

Nécessité d'une convention entre les 2 fédérations pour que les arbitres anglais puissent être désignés.

2.6 Candidature commune France/Pays-Bas aux Championnats d'Europe

Le Bureau Exécutif acte la candidature commune France/Pays-Bas au Championnat d'Europe Masculin 2013 (1/2 finales et finale à Paris) et la candidature commune France/Pays-Bas au Championnat d'Europe féminin 2015 (1/2 finales et finale aux Pays-Bas).

Dans ce cadre, une réunion se déroulera le 14 Octobre 2009 afin de déterminer les critères d'organisation avec les Pays-Bas. Une réunion se tiendra, par la suite avec les représentants des Pays-Bas.

2.7 Création de l'association Collectif Volley

Objet de l'association : Mise en place d'une association à vocation sociale à destination des joueurs de Volley-Ball, chargée de répondre aux besoins individuels des joueurs en matière de formation et de reconversion.

2.8 Matches Ligue Mondiale 2010

Propositions de sites :

Lyon/Grenoble ; La Réunion (2 matchs) ; Toulouse ; Paris.

Le Président
Serge DELOUTRE

Le Secrétaire Général
Maurice BOISSEAU

DESTINATAIRES :

Liges Régionales Métropolitaines et d'Outre-Mer/Comités
Départementaux/Membres du Comité Directeur Fédéral/Membres des
Commissions Centrales/Direction Technique Nationale/Autre diffusion

Date de rédaction : 12/10/2009
Date de diffusion : 29/10/2009
Auteur : Maurice BOISSEAU
Adopté par le CDF N°2 des 16 et 17 octobre 2009